

Tour de la Bourse
Bureau 3700, C.P. 242
800, Place Victoria
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9

514 397 7400 Téléphone
514 397 7600 Télécopieur
1 800 361 6266 Sans frais



André Turmel
Direct 514 397 5141
aturmel@fasken.com

Le 4 septembre 2013
No de dossier : 10887/118243.00005

PAR SDÉ/PAR MESSAGER

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande de modification des Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec pour 2014 (R-3823-2013)

Chère consœur,

Dans sa lettre datée du 30 août 2013, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (« **HQT** ») s'oppose à la demande présentée par Newfoundland and Labrador Hydro (« **NLH** ») d'intervenir devant la Régie dans le dossier R-3823-2013 concernant la modification des *Tarifs et conditions des services de transport* d'Hydro-Québec pour 2014.

NLH précise qu'elle souhaite intervenir devant la Régie dans le dossier R-3823-2012 afin de formuler des demandes d'information à l'endroit d'HQT sur la mise en œuvre par HQT de l'Appendice K des *Tarifs et conditions des services de transport* et, le cas échéant, proposer des amendements au texte de l'Appendice K, après avoir examiné les réponses d'HQT aux demandes d'information de NLH.

À l'égard du commentaire d'HQT sur le dossier R-3669-2008-Phase 2 et la décision D-2012-010, NLH considère que la mise en œuvre de l'Appendice K des *Tarifs et conditions des services de transport* par HQT est un sujet lié et pertinent au dossier R-3823-2012 en ce que cela s'inscrit dans le cadre du suivi habituel fait par la Régie de la mise en œuvre de ses propres décisions par HQT.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

(s) André Turmel
André Turmel
AT/mb